

Conseil communal



Ormont-Dessous

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
SEANCE DU MERCREDI 29 OCTOBREI 2014
PRESIDENCE : MME ANNE-LISE OGUEY**

Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

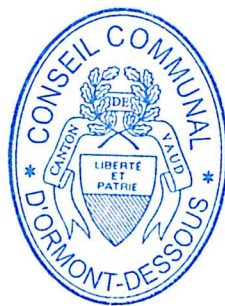
- Vu** le préavis municipal no 10/2014 du 15 septembre 2014,
- Oui** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE
à l'unanimité

1. d'adopter le projet d'arrêté d'imposition pour les années 2015-2016 tel que présenté.
2. de charger la Municipalité de le soumettre au Conseil d'Etat pour approbation.

La Présidente

Anne-Lise Oguey



La Secrétaire

Laurence Krebs



Le Conseil communal d'Ormont-Dessous

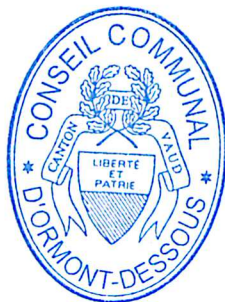
- Vu** le préavis municipal no 11/2014 du 19 septembre 2014,
- Ouï** le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE à l'unanimité

- 1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'isolation du bâtiment administratif du Sépey pour un montant de Fr. 993'000.00 sous déduction des diverses participations.**
- 2. d'autoriser la Municipalité à utiliser les liquidités capitalisées lors de la vente des différentes propriétés communales.**
- 3. d'amortir cet investissement sur 30 ans.**

La Présidente

Anne-Lise Oguey



La Secrétaire

Laurence Krebs